

gestion plus efficaces, l'industrie de l'abattage en Ontario serait déficitaire au cours de la présente décennie. Nous ne pouvons nous permettre d'attendre.

Fondant ses calculs sur les données du ministère des Richesses naturelles, un groupe d'étude néo-démocrate affirme que nous épuisons 37 acres de forêt à l'heure. En 1980 et 1981, presque 30 p. 100 de la forêt exploitée—environ 270 milles carrés—a été laissé nu, non reboisé. C'est une superficie plus grande que Toronto et ses banlieues. Une partie de la forêt se régénère d'elle-même. Une autre n'est pas apte au reboisement.

Mais la conclusion semble inévitable; dans l'ensemble, un effort soutenu s'impose pour reboiser ce qui a déjà été exploité dans la province.

De toute évidence, de nouveaux efforts s'imposent. C'est ainsi que le gouvernement de l'Ontario a conclu de nouvelles ententes de gestion avec plusieurs grandes compagnies forestières. Ces accords prévoient qu'avec l'aide financière de la province, la compagnie reboisera les superficies qu'elle aura dénuées.

Les ententes de ce genre méritent d'être multipliées. Mais cet effort ne suffit pas. La forêt doit être traitée comme les terres agricoles. Avant de chercher à les exploiter davantage, les arbres, comme des cultures, doivent être soignés et entretenus.

Et il faudra y consacrer plus d'argent. Selon le Conseil des sciences, il faudra doubler les sommes affectées au reboisement et aux recherches. Ottawa, Queen's Park et les entreprises pourront se chicaner sur le partage de la note, mais il reste que cet effort doit être entrepris.

Sinon, nous mettons en péril l'avenir d'un secteur d'activité qui nous rapporte 23 milliards de dollars.

Il y a quelques années, en qualité de membre du comité spécial sur les forêts, j'ai visité la station forestière de Pembroke. A Kemptville, on nous a montré une nouvelle espèce de peuplier hybride à croissance rapide qui pourrait assurer l'approvisionnement de nos papeteries. On en a planté quelque 3,000 acres et les plantations totales atteignent 5,000 acres. On en plante 1,100 acres par année. Soit 600 par le gouvernement et 500 par l'entreprise privée.

Ce programme insiste particulièrement sur le transfert de technologie. Je dois rendre hommage aux entreprises participantes dont la Dometar et le Granville Christian College qui achètent du carburant en commun. D'autres projets sont financés par l'Ontario Paper, la Malette Waterford et l'Eddy Match Company. Les deux gouvernements se partagent à part égale les dépenses qui atteindront \$500,000 de 1980 à 1984. Le Conseil national de recherches participe également à cet effort.

Fait intéressant, il faut plus de 60 ans à un feuillu pour arriver à maturité. Les arbres dont on se sert pour la pâte à papier mettent à peu près 40 ans à arriver à maturité. Le peuplier hybride peut être abattu après sept ans. Il atteindra alors un diamètre d'environ sept pouces. C'est sidérant!

Je le répète, nous sommes engagés dans une concurrence acharnée avec la Georgie, où la végétation et la croissance sont nettement supérieures. Nos amis suédois consacrent 1 milliard par an à la sylviculture, à la protection des forêts, au reboisement et à la protection contre les pluies acides. Le Canada n'y consacre probablement pas plus de 25 p. 100 de cette somme.

• (1630)

Monsieur le Président, en tant que membre du sous-comité des pluies acides, je m'intéresse énormément à la question et le fait de savoir que les pluies acides endommageront beaucoup nos forêts, pas seulement les semis mais aussi les arbres mûrs, me préoccupe. On m'a dit que pendant un certain temps, après une pluie très forte, on peut littéralement voir les dégâts que les pluies acides causent aux feuilles des arbres.

Je sais que d'autres députés s'intéressent aux pluies acides et je sais que c'est un sujet très important. J'espère bien que le

Les subsides

gouvernement s'occupera sérieusement de ce secteur, qui est le plus important de tout le dominion du Canada.

Le président suppléant (M. Blaker): Questions, commentaires, réponses? Débat.

L'hon. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges): Monsieur le Président, j'accueille avec plaisir cette nouvelle occasion de dire quelques mots sur les ressources naturelles du Canada et sur les efforts déployés par le gouvernement en vue d'encourager et de développer ce secteur depuis quelques années, notamment depuis que le gouvernement a obtenu son dernier mandat, en février 1980. Je suis très fier d'appuyer le gouvernement en cette époque où les perspectives économiques ne sont pas aussi prometteuses que nous l'aurions voulu.

Le gouvernement a réussi à stabiliser et à préserver le programme d'aide sociale en dépit de ceux qui réclamaient des restrictions à ce chapitre. Le gouvernement a réussi à se tirer d'affaire en ce qui concerne la balance commerciale et les exportations. Cependant, les partisans du gouvernement peuvent être particulièrement fiers de ses réalisations dans le secteur des ressources au cours des quatre dernières années. Je songe notamment à ce que le gouvernement a accompli dans le secteur de l'énergie.

Le député de Prince George-Peace River (M. Oberle), en formulant sa résolution, a dû s'inspirer du discours prononcé à Calgary il y a quelques jours par le chef de l'opposition (M. Mulroney). Je suis certain que les députés de l'opposition se rappellent ce discours. Ils voudraient bien l'oublier, mais si les paroles passent, les écrits restent. Ils auront du mal à l'oublier. Pour notre part, nous, députés ministériels, ne leur permettront pas d'oublier ce discours et ce, pour deux raisons. La première raison, c'est que ce discours est ce qui se rapproche le plus d'un énoncé de position de la part du député de Central Nova, sur quelque sujet que ce soit. C'est pourquoi nous ne l'oublierons pas. Mais il y a une autre raison qui fait que ce discours est à retenir, monsieur le Président. Ce que le chef de l'opposition a dit publiquement ce jour-là, il a essayé de le rétracter le lendemain et le surlendemain. Il lui sera difficile de désavouer ce discours, mais c'est une autre histoire, monsieur le Président.

Je disais donc que le député de Prince George-Peace River a dû s'inspirer de ce discours pour rédiger sa résolution; en effet, il me semble qu'on y retrouve certaines idées et même certaines expressions tirées du tout premier discours prononcé par le chef de l'opposition sur la question de la politique énergétique. Le chef de l'opposition avait alors laissé entendre qu'il modifierait certaines mesures et en supprimerait d'autres, mais en fin de compte il ne nous a pas vraiment dit quelle politique énergétique il suivrait comme chef de gouvernement. Quelques jours après cette allocution, personne ne sait véritablement ce que le chef de l'opposition veut changer au juste. Je suis impatient de le savoir, de même que tous les Canadiens, j'en suis persuadé. C'est dommage mais nous ne le saurons peut-être jamais.

Entre-temps, les députés de l'opposition continuent de discourir en condamnant nos mesures sans jamais rien proposer pour les remplacer. Par exemple, le chef de l'opposition officielle a accusé le gouvernement d'imposer un fardeau fiscal exagéré à l'industrie pétrolière. Il faut se demander si un gouvernement conservateur le réduirait. Est-ce cela que nous disent les députés conservateurs? L'industrie pétrolière touche à l'heure actuelle 50 p. 100 des recettes énergétiques; c'est exact, 50 p. 100 contre 46 p. 100 il y a cinq ans seulement, en